



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrats

Question écrite n° 127587

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'urgence à améliorer et faciliter l'accès au droit. Les conditions d'attribution de l'aide juridictionnelle excluent la grande majorité de nos concitoyens de cette aide. Tous les contrats d'assurance prévoient des clauses défense-recours, protection juridique, dont la mise en oeuvre fait l'objet de nombreuses difficultés dans la réalité quotidienne. En réponse, il lui demande s'il peut rappeler les conditions d'accès à la protection juridique.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127587

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1019

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)